

MAIRIE
4, place de l'Eglise
87510 SAINT-GENCE

Tél. : 05-55-75-86-05

Fax : 05-55-08-09-87

Mail : mairie.saintgence@wanadoo.fr

Astreinte des élus : 06-33-98-31-57 (en dehors des heures ouvrables)

Heures d'ouverture

Lundi	9h à 12h	13h30 à 18h
Mardi	9h à 12h	13h30 à 18h
Mercredi	9h à 12h	
Jeudi	9h à 12h	13h30 à 18h
Vendredi	9h à 12h	13h30 à 18h
Samedi	9h à 12h	

2009

n° 2

BULLETIN MUNICIPAL

imprimé en mairie, le 25 juin 2009

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 juin 2009	4
Informations municipales	13
Enquête « Au Panier Fleuri »	17
La Vienne, la Glane et leurs affluents	18
Fouilles archéologiques	20
Fauchage des fossés, les bons usages	21
La vie de Saint-Gence	22
St Gence Athlé	22
Encre à la Bouteille	22
Bushido 87	23
ACCA	23
Vinigast	24
Vélo Club	24
ESSAGE	25
FNACA	26
Gym Club	28
Mill' Pat'	29
En K'danse	29
SGAPE	30
Jeunes d'Antan	30
Tonic Seniors	31
Club des Aînés	32

LE MOT DU MAIRE

Le point sur l'avancement des réalisations 2009

La **construction de la nouvelle école maternelle** se poursuit et le conseil municipal du 10 juin 2009, dont vous trouverez ci-après le compte rendu, profitant de la possibilité de récupérer dès 2010 le fonds de compensation TVA sur les investissements réalisés en 2009, a décidé d'engager les travaux de la dernière tranche pour une ouverture totale prévue à la rentrée scolaire de septembre 2010.

Au niveau des parcelles du **lotissement de la Gagnerie**, le Conseil va contribuer avant la fin de l'année 2009 à l'accompagnement de deux nouveaux accédants à la construction d'une maison individuelle dans le cadre du dispositif Pass Foncier.

Par ces décisions, dans un contexte de crise difficile, la municipalité souhaite ainsi apporter sa contribution au plan de relance économique.

Les **fouilles archéologiques** préalables à la réalisation de nouveaux logements sociaux sur le lotissement de la Gagnerie, en partenariat avec l'ODHAC sont terminées avec encore de belles découvertes qui vous seront présentées lors des journées du patrimoine de septembre. De ce fait, les travaux de **construction de six pavillons** devraient démarrer rapidement.

La mise en place de **l'abri bus** pour nos jeunes écoliers du bourg et la **sécurisation des accès** au secteur scolaire se terminent alors que l'accès pompiers à l'arrière des écoles vient d'être mis en service.

Le **parcours sportif** au niveau de la forêt Lenfant est opérationnel depuis le jeudi de l'Ascension, offrant ainsi aux scolaires aux sportifs et à tous les amoureux d'un loisir actif, un domaine d'activités physiques agréable.

L'étude de la deuxième tranche de **l'assainissement de la Châtre** est en cours pour un début de réalisation au cours du deuxième semestre 2009.

Création d'une **petite bibliothèque, feu de Saint Jean** avec **randonnée pédestre** le 19 juin, **fête de l'été** le 20 juin et spectacle de «**cuivre en fête**» le 21 août parachèveront dans le domaine de la culture et de la convivialité cette intense activité municipale.

Mais permettez moi, avant de vous souhaiter à toutes et à tous de passer de belles périodes estivales, de rendre hommage à **notre ami Henri THOMAS** ancien conseiller municipal qui vient de nous quitter, emporté par une terrible maladie. De 1995 à 2008, Henri a consacré, avec abnégation, courage, efficacité et un relationnel sans égal, beaucoup de temps au développement de la collectivité

Encore merci Henri, ton exemplarité restera à jamais gravée dans nos mémoires.

Cordialement.

Alain Delhoume

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juin 2009

PRESENTS :

- Alain Delhoume, maire
- Jean-Paul Mariaud, Serge Roux, Bernadette De Angéli, Christian Dubreuil, Jean-Pierre Floch, adjoints
- Véronique Barinotto, Séverine Desbourdelle, Joëlle Duqueyroix, Thierry Fournier, Jean-Paul Gadaud, Rémy Goursaud, Lionel Guillot, Jacques Guy, Patricia Lansade, Jean-Michel Lévêque, Christian Principaud, Sylvie Tête-Léonard.

EXCUSE :

- Sophie Raymondaut (pouvoir à Patricia Lansade)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Tirage au sort des jurés

Particularité : La constitution de la liste est pour la première fois conjointe aux communes de Veyrac et St Gence. Le tirage au sort se fait donc en présence de M Saintonge Adjoint de Veyrac.

Les 9 jurés tirés au sort sont les suivants :

Lamaud Benoit : La Chassagne St Gence
Driot Jacqueline Eytivau Veyrac
Bonnet Jacques La Gautaud Veyrac
Veyrinaud Jérôme Les Monts St Gence
Moulinier Patrick La Barre Veyrac
Labrousse Isabelle La Ribière du Theil St Gence
Ballet Aurélien Senon St Gence
Dupuy Yannick Mas de Glane Veyrac
Maccrez Sophie Le Poirier Veyrac.
3 personnes devraient être définitivement retenues par la Préfecture à partir de cette liste.

Naissances

Les familles des membres du conseil s'agrandissent. Au nom du Conseil, le maire félicite Séverine pour la naissance de Robin et Lionel pour celle de Lola. Il souhaite les meilleurs vœux aux bébés et associe les conjoints dans ses félicitations.

Compte-rendu du Conseil du 23 mars

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité

Adoption du compte de gestion 2009

Le compte de gestion est conforme au Compte administratif adopté lors de la dernière réunion.

Le compte gestion est adopté à l'unanimité.

I. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

I.1. Commission communication

Elle poursuit son travail pour améliorer le contenu et la présentation du bulletin.

Un devis est en cours pour l'élaboration d'un bulletin spécifique de fin d'année.

Dans le présent bulletin municipal, c'est la chorale Mélodia qui contribue à donner une bonne image de la commune à l'extérieur qui fait l'objet de la rubrique « Coup de projecteur ».

Le « flyers » annonçant le week-end festif des 19 et 20 juin (rando et fête de la musique) seront distribués avant le 14 juin dans toutes les boîtes aux lettres.

Le conseil souhaite une participation massive des habitants de la commune à ces 2 manifestations.

Sur proposition de la commission, le Conseil valide le principe de l'achat de coupes à remettre à l'occasion de manifestations sportives et d'autocollants portant le logo de la commune. Des porte-clés avec l'amphore qui symbolise Saint-Gence peuvent être mis à

la disposition des associations dans le cadre de récompense.

Il sera proposé à l'association l'Encre à la bouteille de travailler sur un projet d'objet artistique symbolisant la commune et qui serait réalisé en plusieurs exemplaires pour honorer des personnes ou marquer des événements importants.

I.2. Commission vie associative

- La commission a largement débattu sur la question « Comment associer les ados à la vie communale ? »

Une des pistes retenue peut être de les accompagner dans la réalisation de projets qui leur tiennent à cœur.

Une lettre ouverte leur sera adressée à la rentrée, avec une invitation à participer à une réunion au cours de laquelle des exemples d'actions pourraient être évoqués

- Une séance d'information-débat sur le droit des associations (aspects juridiques et fiscaux) sera organisée d'ici la fin de l'année. Elle permettra de relancer également une réflexion sur la mutualisation des moyens entre les associations communales.

- La commission souhaite pouvoir évoquer, lors de la réunion sur le calendrier des manifestations 2010 (qui se tiendra le 11 septembre 2009 à la mairie), l'organisation d'une manifestation commune à l'ensemble des associations.

- Il convient également d'examiner la possibilité d'utiliser le garage communal pour ranger une partie du matériel encombrant et peu utilisé des associations.

- La commission souhaite le développement des activités culturelles. La représentation théâtrale du Théâtre de la Couvée du 19 septembre (Knock) pourrait relancer des vocations et faire renaître le club théâtre.

I.3. Commission voirie

Rappel des travaux prévus en 2009

- Reprise de l'Allée de la Croix des Charriers,
- Passage du Boschaudérier,
- Route de la Celle au rond point des Cireigeaux,
- Route de la Lande,
- Impasse de la Glane,
- Allée des Francines.

Les travaux de point à temps seront réalisés sur les routes du Rabaud, des Cadophies, des Verdiers, du Theil, de Chevillou, de Vauzelle, du Chazaud en poursuivant vers Bondy.

Des fossés doivent permettre d'assainir l'allée de la Chassagne en évacuant les eaux pluviales.

Une première tranche des travaux de signalisation verticale et horizontale sera effectuée dans le bourg et dans les villages.

Dans le cadre de la préparation du budget 2010 de Limoges-Métropole concernant les travaux de voirie, le Conseil, à l'unanimité valide les propositions suivantes de la commission :

- Route des Palins et du Grand Pacage, à Senon en lien avec la réalisation de l'aménagement de la petite place,
- Passage du Theil (ancien projet reporté à plusieurs reprises en attendant que l'évacuation des eaux pluviales soit réglée),
- Route de la Celle à la Châtre en liaison avec les travaux d'assainissement sur le secteur de la Châtre,
- Route de Bondy,
- Allée des Charriers (du CD 128 à l'éco point),
- Partie de la route de la Châtre-Boucheranne ainsi que l'allée du même secteur.

L'ensemble de ces travaux se chiffre à environ 157 000 €

Le conseil souligne l'importance des travaux de voirie qui sont réalisés chaque année. C'est ainsi une preuve supplémentaire de la pertinence de notre appartenance à la communauté d'agglomération Limoges-Métropole qui nous permet de telles réalisations.

Pour l'aménagement de la place de Senon, Limoges-Métropole et le Conseil général ont précisé les limites de l'aménagement. La commission fera des propositions au conseil municipal de septembre.

SIVU

Suite à la dissolution de ce syndicat, le matériel a été réparti :

- le tracto-pelle revient aux services Voirie de Limoges-Métropole qui va assumer l'emprunt

contracté lors de son achat. Ce matériel sera positionné à Saint-Gence et sera utilisé par les trois communes de Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac.

Le matériel restant sera utilisé par les 2 communes de Saint-Gence et Veyrac :

- 1 équipement lame de déneigement et épandeur de sel par commune,
- le broyeur déportable revient à Saint-Gence ainsi que le nettoyeur haute-pression,
- La plaque vibrante, le niveau et la mire reviennent à Veyrac

Le conseil adopte cette répartition et les modalités du solde de l'actif évoqué dans la décision modificative. Il se félicite que cette opération délicate de dissolution du SIVU se soit réalisée en parfaite entente avec Veyrac et Limoges-Métropole.

Economie d'énergie en matière d'éclairage public

Des solutions ont été examinées avec le SEHV. La diminution de la puissance a été évoquée mais elle ne présente pas un rapport coût/rentabilité suffisamment favorable.

Un arrêt de l'éclairage public de 23h00 à 6h00 sur les parties pour lesquelles il n'y a pas de problème de sécurité sera étudié et mis à l'essai après les vacances d'été. Cet arrêt de l'éclairage nécessite l'installation de systèmes de coupures avec minuterie.

Une discussion s'établit entre les conseillers municipaux afin de prendre en compte le confort que procure un éclairage permanent, la conduite citoyenne affirmée par les engagements pris avec Limoges-Métropole dans le cadre de l'Agenda 21 et le plan climat qui impose de réduire de 20% la production d'oxyde de carbone.

Le conseil valide le projet de cette expérimentation (1 voix contre).

Le prochain bulletin précisera les zones concernées et les économies d'énergie estimées. Les habitants seront consultés au terme de l'expérience qui pourrait durer 3 mois.

Bonne pratique de fauchage

Une note diffusée par l'agglomération est insérée dans ce bulletin pour expliquer les rythmes préconisés. Les travaux de fauche

vont débuter mi-juin en utilisant les moyens de nos 3 communes.

Il est rappelé que l'utilisation par les particuliers de désherbants au niveau des talus est à proscrire.

I.4. Commission affaires scolaires

- Conseil de l'école élémentaire du 27 mars :

L'effectif passerait de 132 à 142 élèves pour la rentrée 2009.

Deux classes de découvertes ont été organisées avec un aspect très positif. Le conseil félicite les enseignants pour ces initiatives.

La municipalité a dû intervenir pour régler des « petits » problèmes d'incivilité dans la classe de CM2. Le comportement s'est amélioré.

La commission va travailler sur un programme de remplacement du mobilier.

- Conseil de l'école maternelle du 05 juin :

De nombreuses sorties sont organisées par les enseignants.

Un pique nique sera également organisé sur l'aire de jeux communale.

L'effectif de l'année 2009/2010 serait autour de 85 au lieu de 89 cette année.

Il est demandé aux parents des enfants nés en 2007 de se faire connaître dès à présent à la mairie de manière à recenser le plus précisément possible les effectifs prévisibles pour la rentrée 2010 et préparer ainsi le dossier auprès de l'académie.

Des sanitaires pour petits seront installés au niveau de la salle d'activité et un petit lavabo au restaurant scolaire.

Le conseil confirme l'interdiction d'affichages sur les murs de la salle d'activité. Il considère également que les travaux d'aménagement de la cour ou l'achat de mobilier sont à reporter jusqu'à la mise en œuvre de la nouvelle école.

- Fête des écoles : samedi 27 juin à la salle polyvalente

A 18H00 : spectacle présenté par les classes de maternelle, puis, en soirée spectacle des classes de l'élémentaire.

Barbecue organisé par les parents d'élèves de SGAPE vers 19h.

- La visite du chantier de construction de la nouvelle école maternelle est reportée en

septembre lorsque les cloisons intérieures seront montées.

- **L'intervention de la diététicienne** a permis de vérifier qu'il n'y avait pas de déséquilibre sur la composition des menus. Elle interviendra une fois par trimestre et participera à une réunion annuelle avec les parents.

- **Aide personnalisée** : des enfants n'ont pas pu participer à l'aide personnalisée en raison de problèmes de transports scolaires. Cette question avait été évoquée à plusieurs reprises auprès de l'Inspection Académique lors de la mise en place de ce dispositif. Il est regrettable que d'autres solutions n'aient pas été proposées.

- **Collège de Couzeix** : le Maire confirme qu'il n'y aura pas de modification dans l'inscription des enfants de Saint-Gence au

collège de Couzeix à la rentrée 2009 et que les élus seront associés à la réflexion conduite pour étudier les problèmes d'effectifs de ce collège.

- **Repas à la cantine** : les représentants des parents aux Conseils d'école seront invités à partager un repas au restaurant scolaire le 19 juin.

I.5. Commission Finances

- Tarifs 2009/2010.

Les tarifs de la garderie et de la cantine proposés par la commission sont validés à l'unanimité par le Conseil. Ils sont en hausse moyenne de 2%. Il n'est pas proposé de modifications dans les principes de tarification. Nos tarifs restent dans la fourchette basse des tarifs des communes du département.

Restaurant scolaire

	2007	2008	2009	%
Trimestre	80,10	81,70	83,30	1,96%
Jour	2,40	2,45	2,50	2,04%

Garderie

Mois	21,25	21,65	22,10	2,08%
à partir du 2ème enfant	10,60	10,80	11,00	1,85%
Jour	2,15	2,19	2,23	1,83%

Décision modificative

La commission propose les modifications ci-après :

En fonctionnement, prise en compte :

- de l'augmentation de notre participation au SIEPEA pour 15 830 € et de l'adhésion FEFS (gestion forêt) + 30 €

- de l'attribution de notre quote-part suite à la dissolution du SIVU pour 22.076 € (la répartition s'est faite au prorata de la participation de chaque commune au fonctionnement, soit 58% pour Saint-Gence)

Il en résulte une augmentation du virement vers la section de fonctionnement de 6 216 €

En investissement

- modification de l'excédent de fonctionnement capitalisé (dernières écritures 2008 non prises en compte) pour -10 279 €

- remboursement anticipé du FCTVA 2008 pour + 26 139 € (ce montant est inscrit pour l'équilibre, le remboursement devrait

être légèrement supérieur de l'ordre de 30 000 €). Il s'agit de la mesure prise dans le cadre du plan de relance de l'économie qui permet aux communes développant leurs investissements de bénéficier d'un remboursement anticipé du FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA).

- virement de la section de fonctionnement : + 6 216 €

Cela offre la possibilité de 22 076 € de dépenses sur la ligne budgétaire « achat de matériel et outillage de voirie » et va permettre l'achat d'une tondeuse dont l'acquisition avait été reportée.

Ce matériel, d'un coût de 18 350€ pourrait être livrée en juin avec un règlement fractionné.

Les 3 000 € restant sur cette ligne ne seront pas dépensés sauf urgence et permettront un report positif sur 2010 qui s'annonce difficile.

Décision modificative									
Fonctionnement									
	Recettes					Dépenses			
	77778	Recettes exceptionnelles			22076	6558	Autres contributions		15860
						23	Virement vers la section d'investi		6216
	Total				22076				22076

Investissement									
	Recettes					Dépenses			
	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé			-10279	21578	Achat matériel (tondeuse)		22076
	10222	FCTVA			26139				
	21	Virement section de la fonctionnement			6216				
	Total				22076				22076

Exécution du budget

Le budget s'exécute correctement. Il n'y a pas de dérapage dans les dépenses.

Les achats « sous vigilance » (produits d'entretien et entretien des terrains) feront l'objet d'un point avec les agents concernés avant l'été.

Une rencontre avec France Télécom doit être organisée pour envisager des mesures d'économie sur nos factures téléphoniques.

Les rencontres avec la SMACL, (l'assurance de la commune) et le SEHV ont permis de dégager des économies réelles.

La principale difficulté vient de la trésorerie qui est lourdement impactée par les factures liées au chantier de la maternelle. Ces factures doivent être payées dans des délais très courts. La ligne de trésorerie de 150 000€ sera consommée fin juin. Le Conseil valide le fait que l'emprunt prévu au budget doit être ouvert dès maintenant.

Une priorité sera donnée aux rentrées d'argent en attente :

- subventions concernant le parcours sportif et l'aménagement des réseaux du répartiteur de Senon,
- subventions liées à la construction de l'école maternelle au fur et à mesure du paiement des factures,
- récupération du remboursement voirie de l'agglomération du 2^{ème} semestre 2008,
- récupération des sommes dues pour les agents absents pour maladie en 2008,
- remboursement assurance camion
- FCTVA sur 2008.

Dans l'attente de la reconstitution de notre trésorerie, il est nécessaire de reporter tous les nouveaux achats.

Une nouvelle publicité pour la vente des terrains du lotissement de la Gagnerie dans les journaux de petites annonces sera lancée.

En outre, sur proposition de la commission, le Conseil décide que, les versements des subventions aux associations seront effectués comme l'année dernière sauf si une association en difficulté faisait une demande spécifique.

Construction de la seconde tranche de l'école maternelle.

Compte tenu de la possibilité de récupérer dès 2010 le FCTVA sur les investissements 2009 (environ 110.000€), il est possible d'envisager la construction de la seconde tranche dans la continuité de la première. Les travaux sont beaucoup moins importants et pourraient être achevés pour la rentrée de septembre 2010.

La commission propose au Conseil d'entériner cette solution. Cela se traduit par une dépense TTC de 395.000 €

En recettes, nous aurons seulement un complément de subvention du Conseil général de 30.000 € et le remboursement anticipé du FCTVA de l'ordre de 110.000 €

Il restera 255.000 € à assumer en grande partie en ayant recours à l'emprunt. Cela obère tout autre projet pour 2010.

La commission souhaite que l'on puisse utiliser le premier appel d'offre qui incluait une tranche optionnelle correspondant à cette seconde tranche. Cependant compte tenu de l'évolution du marché de la construction et de

nos disponibilités financières, il peut être envisagé de revoir le contenu des lots pour se réserver des travaux en régie.

La réalisation des 4 classes de maternelle va permettre de revoir l'utilisation des locaux libérés au bénéfice de l'école élémentaire, d'une bibliothèque partagée avec l'école et de locaux associatifs en substitution de la maison des associations dont la construction avait été envisagée. La commission propose qu'un groupe de travail soit dès à présent constitué pour définir un cahier des charges qui permettrait à l'ADAC de nous présenter une étude et une estimation des coûts des travaux nécessaires à une demande de subventions. Une visite de la maison des associations de Verneuil est programmée le 27 juin.

Il sera également possible de donner une autre destination à la parcelle qui avait été réservée à cet effet.

Le Conseil adopte à l'unanimité ces orientations qui sont très importantes pour l'avenir de la commune. Elles permettent de respecter les engagements pris et de répondre aux besoins des habitants tout en limitant les coûts financiers.

Construction des pavillons HLM sur le lotissement de La Gagnerie

Les fouilles archéologiques sont terminées et les travaux vont pouvoir commencer d'ici la fin de l'année.

Le Conseil entérine le principe de la cession du terrain à titre gratuit à l'ODHAC qui va construire les pavillons.

Les fouilles se sont révélées très riches et confirment l'importance nationale du site gaulois de Saint-Gence.

Une présentation des résultats de ces fouilles sera faite dans le cadre de la journée du patrimoine le 18 septembre 2009.

Ouverture d'un poste d'ATSEM.

Compte tenu de la réussite au concours d'ATSEM de Mme Annie NICOLAS, le Conseil décide l'ouverture d'un 3^{ème} poste d'ATSEM.

Subvention exceptionnelle au Collège de Couzeix

Le Conseil donne son accord pour participer à hauteur de 50 € aux frais engagés pour le

déplacement de l'équipe de basket de Couzeix qualifiée pour les championnats de France.

II. SIEPEA

Le budget 2009 a été très difficile à boucler du fait de l'augmentation de la subvention pour le multi-accueil qui doit faire face aux conséquences de l'application de la convention collective à ses agents.

Les communes de Peyrilhac, Veyrac et Saint-Gence ont du faire preuve de solidarité pour sauver les trois principales structures (multi-accueil, CLHS, relais assistantes maternelles). Cependant, il a été nécessaire, de mettre fin aux activités périscolaires à la rentrée prochaine et le lieu accueil enfants-parents a du cesser ses activités. De plus, les activités ne sont plus proposées aux ados depuis le printemps. Une communication par courrier distribué aux familles concernées et dans les bulletins municipaux des 3 communes expliquera les raisons de ces décisions.

Une réunion publique sera organisée le 24 juin à Veyrac au Mas Martin pour poursuivre la discussion et recueillir des avis et propositions pour l'avenir

Lors des réunions du SIEPEA et du multi-accueil, il a été clairement indiqué que pour que la structure reste dans une logique intercommunale, il est nécessaire de revenir à un équilibre dans l'origine géographique des enfants admis. Actuellement la part représentée par Saint-Gence est trop importante (65%). Il est donc indispensable que les places libres soient occupées par des enfants des 2 autres communes. Cette sur-représentation des enfants de Saint-Gence a des effets financiers dans la mesure où chaque commune assume les charges de fonctionnement au prorata de la fréquentation. Cela explique en partie le complément de financement qui figure dans la décision budgétaire modificative.

Le Comité de pilotage « Enfance-Jeunesse » s'est tenu avec les représentants de la CAF et de la Jeunesse et des Sports le 11 juin à Peyrilhac.

III. POINT SUR LE PERSONNEL

Un gros effort a été fait pour que tous les agents suivent des formations organisées par

le CNFPT (Fonction publique territoriale) et Limoges-Métropole.

Le Conseil doit prendre une décision sur l'attribution de la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) aux agents municipaux.

Le conseil décide d'étendre le bénéfice de la NBI aux huit nouveaux agents qui remplissent les conditions. Cette mesure prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2010.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

Agglomération Limoges métropole

Parmi les dernières décisions prises il faut plus particulièrement noter :

- Le transfert du Parc Ester à l'agglomération ;
- L'engagement de l'Agglomération dans le plan climat (objectif -20% d'oxyde de carbone) ;
- La mise en place de panneaux photovoltaïques sur certains sites agricoles ; (La Chambre d'Agriculture sera consultée. La municipalité a également sollicité l'avis du Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin) ;
- Le nouveau marché de collecte des déchets a été de nouveau attribué à la SVE. Il y a peu de modification : seule la collecte des recyclables se fera le lundi après-midi au lieu du matin ;
- Agenda 21 : réalisation d'un guide éco citoyen
- Lancement du programme du futur centre aquatique ;
- Mise en place de moyens mutualisés en passation de marché. Cela permettra aux communes de bénéficier des mêmes tarifs pour des activités non liées aux compétences transférées.
- Validation de la réhabilitation du pont de la route du Chatenet fin 2009

SIEPAL

Dans le cadre de l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) pour la mise en œuvre du SDAL (Schéma Directeur de l'Agglomération de Limoges), la commune a fait connaître son avis :

- possibilité de continuer à utiliser de l'espace pour urbaniser autour des villages existants ;
- développement des transports collectifs ;

- amélioration des déplacements (réalisation de l'échangeur de Leyssine).

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

L'important travail des permanentes gérontologiques a été souligné, en particulier sur la sortie des hospitalisations et les retours à domicile.

Maison de retraite de Nieul

Le projet de l'unité Alzheimer est toujours d'actualité et le montage financier est en cours de réalisation.

Valorisation du petit patrimoine

Afin de poursuivre le travail commencé l'année dernière, une convention de stage à été conclue avec le Lycée professionnel d'Ahun. Des stagiaires issus de la formation dispensée en Institut Universitaire Professionnalisé (IUP) « Valorisation du Patrimoine et Aménagement territorial » vont commencer leurs études à la rentrée.

Reprise du commerce d'alimentation du bourg

Brigitte Lacour va reprendre ce commerce à la rentrée. Le Conseil se félicite de cette reprise par une personne de la commune, ce qui permet de maintenir une activité essentielle pour les habitants. Il lui souhaite une pleine réussite. Vous trouverez dans ce bulletin une présentation de cette commerçante ainsi qu'un questionnaire pour déterminer les services complémentaires qui pourraient être proposés.

Fleurissement communal

Le jury communal (Séverine Desbourdelle, Jean-Paul Gadaud, Thierry Fournier et Joël Bessagnet) effectuera une première présélection le jeudi 2 juillet

Restauration des berges de la Glane

Les travaux ont commencé sur le secteur de Saint-Jouvent ; l'amélioration est très significative. Ils vont se poursuivre en septembre sur Saint-Gence. L'entreprise qui les effectue peut recruter des personnes dans le cadre des emplois d'insertion. Possibilité de se renseigner à la mairie.

Tracé de la ligne LGV

On sait désormais que le tracé envisagé évite notre commune.

Permanences médicales

Le Conseil renouvelle ses inquiétudes face à une certaine désorganisation des gardes médicales : SOS médecin ne se déplace pas sur Saint-Gence, en cas de besoin, il faut appeler le 15 qui redirige les patients vers l'hôpital de Saint-Junien.

A l'unanimité, le Conseil mandate le Maire pour obtenir à minima que Saint-Gence soit rattachée à l'agglomération de Limoges.

Réhabilitation des assainissements individuels

Le Conseil se félicite du bon comportement des habitants de la commune dont les systèmes de traitements des eaux usées n'étaient pas fonctionnels et qui vont réaliser

les travaux de mise en conformité dans les délais demandés.

Horaires de la déchèterie

A partir du 15 juillet retour aux anciens horaires suite à la réouverture de la déchèterie de Landouge.

Assainissement de la Châtre

On connaîtra le planning des travaux de la réalisation de la deuxième tranche à la rentrée.

Marché

Des contacts ont été pris pour envisager une reprise de marchés de commerçants non sédentaires sur Saint-Gence.

Prochaine réunion du Conseil le 25 septembre 2009.

DES NOUVELLES DES NOS ECOLES

ECOLE ELEMENTAIRE ce.0870357r@ac-limoges.fr

A l'occasion de la fin de cette année scolaire, les élèves et l'ensemble du personnel se joignent à moi pour exprimer tous nos remerciements aux personnes qui ont permis de traverser avec bonheur les difficultés ordinaires de cette année scolaire.

Bonne réussite aux élèves qui quittent l'école pour le collège.

Au revoir à Géraldine Capuano et Jean Faugeras qui vogueront à la rentrée vers d'autres lieux, bienvenue à Delphine Nicolas et Karine Mariaud qui arrivent et bonne chance à Brigitte Rabache dans ses nouvelles fonctions de directrice.

Enfin de très bonnes vacances à tous !
Le directeur, Jean Faugeras



ECOLE MATERNELLE

Une année se termine.

C'est le moment de remercier toutes les personnes qui participent à la vie de l'école :

- l'Association des parents d'élèves, organisatrice, pour le plus grand plaisir des enfants, des festivités toute l'année et dispensatrice des bénéfices des manifestations aux écoles ;
- la municipalité ;

- nos généreux donateurs.

A tous, bonnes vacances !

Pour mémoire : la rentrée est fixée au jeudi 3 septembre 2009.

La directrice, Laure Savignat



Voici le courrier envoyé à tous les parents dont les enfants fréquentent des structures d'accueil gérées par le SIEPEA :

Syndicat Intercommunal Enfance, Petite Enfance et Adolescence du pays de Glane (SIEPEA)

Veyrac, le 24 avril 2009

Madame, Monsieur,

Le SIEPEA assure la politique Enfance Jeunesse de nos trois communes (Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac). Depuis plusieurs années, il s'attache à répondre aux besoins des parents et des enfants en matière d'accueil et d'activités dans ses différentes structures (Relais Assistantes Maternelles et Lieu d'Accueil Enfants Parents à Peyrilhac, Multi-accueil à Saint-Gence, Accueil de Loisirs à Veyrac, activités péri-scolaires dans les 3 communes) et à offrir à tous un service de qualité.

Malgré la conjoncture particulièrement difficile, dans un contexte de crise financière et économique, le Conseil Syndical a élaboré un budget 2009 avec une participation des 3 communes qui s'élève à 226 155 €. C'est un effort particulièrement important puisque la subvention votée pour le SIEPEA est en augmentation de 86 305 €, soit + 61% par rapport à l'année précédente. Le budget adopté pour 2009 s'élève à 405 270 € au lieu de 297 415 € en 2008.

La subvention du syndicat versée à Malices et Chocolat s'élève pour 2009 à 85 000 € au lieu de 12 000 € en 2008. Cette augmentation s'explique par la mise en place et la régularisation nécessaires d'une nouvelle convention collective plus favorable pour le personnel du Multi Accueil. La part payée par les familles n'a pas subi de revalorisation pour aucune des structures.

La forte évolution de la contribution financière des 3 communes va permettre de poursuivre le fonctionnement de l'Accueil de loisirs, du Multi Accueil et du Relais d'Assistantes Maternelles, toutes reconnues d'excellente qualité et d'intérêt public.

Toutefois, compte tenu des difficultés rencontrées par les collectivités locales qui ont des recettes en régression alors que les dépenses obligatoires n'ont pas diminué, certaines activités mises en place par le SIEPEA ne pourront être poursuivies après le mois de juin. Il s'agit de la section pour les Adolescents, des activités périscolaires et du lieu d'Accueil Enfants-Parents

L'ensemble des Elus des communes de Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac, le SIEPEA restent conscients des besoins des jeunes qui vivent sur ce territoire mais les Municipalités ne peuvent seules compenser le manque de moyens financiers mis à disposition dans le cadre de la politique enfance-jeunesse de notre pays. Ils déplorent que la situation qu'ils subissent les contraignent à une régression.

Les Elus unanimes restent déterminés et mobilisés pour intervenir avec les familles afin d'obtenir des moyens répondant aux attentes des Habitants et de leurs Enfants et réfléchir pour l'avenir à de nouveaux projets.

L'ensemble des Elus du SIEPEA et le Personnel restent à votre écoute pour recueillir vos avis ou remarques éventuelles et vous convient à

une réunion publique le mercredi 24 juin 2009 à 18 H 30 à Veyrac au Mas Martin dans la salle des Associations

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Présidente du SIEPEA
Bernadette DE ANGELI

Infos municipales

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 7 JUI 2009

	Saint-Gence	Massif central
Inscrits	1501	3 342 668
Votants	697 – 46.4%	1 423 548 - 42.59%
Exprimés	650	1 342 141
Majorité Présidentielle (Audy)	103 – 15.8%	382218 – 28.43%
Parti socialiste (Weber)	147 – 22.6%	238785 – 17.79%
Europe Ecologie (Besset)	109 – 16.8%	182060 – 13.56%
Mouvement démocrate (Beaupuy)	42 – 6.5%	109256 – 8.14%
Front de gauche (Beaufils)	88 – 13.5%	108311 – 8.07%
N.P.A . (Nguyen)	61 – 9.4%	73193 – 5.45%
Front national (Bourson)	24 – 3.7%	68679 – 5.12%
Libertas (Goncalvès)	22 – 3.4%	65722 – 4.90%
Alliance écologiste indépendante (Fabre)	35 – 5.4%	46294 – 3.45%
Parti de la France (Verdon)	8 – 1.2%	25433 – 1.86%
Debout la république (Barrat)	1 – 0.2%	19179 – 1.43%
Lutte Ouvrière (Savre)	9 – 1.4%	18946 – 1.41%
Europe démocratie Esperanto (Daneshmand)	1 – 0.2%	2671 – 0.20%
Parti humaniste (Neroud)		341 – 0.03%
Alliance Royale (Prévoisin)		295 – 0.02%
Newropeans (Micaelli)		230 – 0.02%
Union des gens (Baron)		229 – 0.02%
Communistes (Pornet)		202 – 0.02%
Rassemblement pour l'initiative populaire (Daudon)		73 – 0.01%
Programme contre la précarité et le sexisme (Pradalier)		24 -0%

PETITE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE A LA MAIRIE DE SAINT-GENCE

La Liberté, la Prospérité et le Développement de la société et des individus sont des valeurs humaines fondamentales. Elles ne peuvent s'acquérir que dans la mesure où les citoyens sont en possession des informations qui leur permettent d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société.

Une participation créatrice et le développement de la démocratie dépendent aussi bien d'une éducation satisfaisante que d'un accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information.

Avec la création de cette petite bibliothèque, la municipalité souhaite contribuer à cet accès à la connaissance. Elle le fait en partenariat avec la bibliothèque départementale de prêt de la

Haute-Vienne, qui met à disposition des habitants de nombreux ouvrages.

Marie et Sandra vous accueillent à la mairie *tous les mercredis de 9 h 30 à 12 h*. (fermeture du 15 juillet au 12 août et du 23 décembre au 30 décembre).

Elles vous informent sur le fonctionnement de cette structure municipale, vous orientent sur les collections locales, celles de la bibliothèque départementale, et pour cette dernière se chargent de vous faire acheminer rapidement des livres à Saint-Gence.

Souhaitons que ce nouveau service réponde aux attentes des habitants, en assurant l'accès à tous aux différentes formes d'expressions culturelles.

REMERCIEMENTS ET ... BIENVENUE !

M Faugeras, directeur de l'école élémentaire a demandé sa mutation pour une commune

voisine. Le Conseil lui exprime tous ses remerciements pour le travail accompli à la tête

de l'équipe des enseignants et lui souhaite pleine réussite pour la suite de sa carrière. Mme Capuano qui effectuait un remplacement va également quitter l'école. Ils seront remplacés

par Mmes Nicolas et Mariaud à qui le Conseil souhaite la bienvenue. Mme Rabache devrait prendre la direction de l'école élémentaire.

REDUCTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES :

L'utilisation systématique de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et de la voirie pendant des décennies a habitué notre regard à des espaces publics bien nets. Si ces produits sont efficaces, leur dangerosité est à présent reconnue pour ceux qui les manipulent, pour la population et pour notre environnement. C'est pourquoi Limoges Métropole a souhaité développer de nouvelles pratiques, plus respectueuses de l'environnement et en conformité avec les engagements pris dans le cadre de l'Agenda 21.

Une première étape a consisté à identifier les différents types d'espaces publics à entretenir et leurs usages afin de choisir le mode de gestion le mieux adapté :

- dans les zones à haut risque (proximité d'une rivière, caniveaux entraînant contamination directe de la ressource en eau), plus aucun pesticide ne sera utilisé,

- dans les espaces horticoles (massifs) un aménagement paysager de qualité et un entretien soigné nécessiteront un emploi limité de pesticides,
- dans les espaces rustiques (ex. : berges de rivières) demandant beaucoup moins d'entretien, les plantes vivaces et sauvages plus résistantes seront privilégiées.

Notre commune a été désignée comme l'un des « secteurs test sans désherbant chimique ». Une formation a été dispensée au personnel technique municipal sur les « bonnes pratiques ». **Mais le rôle des particuliers sera déterminant dans le succès de cette démarche. C'est pourquoi Limoges Métropole met à disposition de tous, des documents techniques et pratiques sur le site de l'agglo : www.agglo.limoges.fr.**

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Limoges Métropole a édité un « Règlement du service de l'assainissement collectif ». Ce document est diffusé à tout nouvel usager, lors de la création de son branchement en réseau ou lors de sa demande d'abonnement d'eau : sur internet à www.agglo.limoges.fr, ou à demander au secrétariat de la Mairie.

Nous vous rappelons les numéros en cas de problèmes sur votre branchement sur un assainissement collectif :

- en semaine Accueil téléphonique au 05 55 45 62 36
- Astreinte 7 jours/7 et 24 heures/24 composer le 05 55 45 60 00.

LA GENDARMERIE NOUS INFORME OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Pendant votre absence, si vous souhaitez que la Gendarmerie effectue une surveillance particulière de votre résidence, vous pouvez

remplir un coupon disponible en Mairie, l'envoyer ou le déposer directement à la brigade de Gendarmerie de Nieul.



INTERDICTION D'UTILISER LES TERRAINS DE FOOT DURANT L'ÉTÉ : pour cause de ré engazonnement.

ACTES D'INCIVILITÉS

Plusieurs plantes ont été arrachées -donc volées- dans les compositions florales de la commune ...

SELI – Société d'Équipement du Limousin

Cette société peut vous apporter son aide pour :

- la réhabilitation/mise aux normes d'un logement très inconfortable,
- l'amélioration intérieure d'un logement vacant,

- l'adaptation et l'amélioration des logements des personnes âgées ou handicapées

Pensez-y maintenant, le dispositif prend fin en octobre 2010. Vous pouvez contacter la SELI au **05 55 10 43 22**

BOURSE AUX LIVRES

CSF – 40, rue Charles Silvestre - 87100 Limoges - 05-55-37-52-26

La CSF (Confédération Syndicale des Familles) organise une Bourse aux livres
Manuels scolaires de la seconde à la terminale

Jours d'ouverture :

Lundi 14h00 à 18h00

Mercredi : 10h30 à 16h30

Vendredi : 14h00 à 18h00

Vous êtes vendeur ?

Venez déposer vos livres dès le 24 juin 2009

Vous êtes acheteur ?

Venez réserver çà l'avance vos manuels dès le 24 juin 2009

Venez les acheter directement à partir du 22 juillet 2009

Fermeture de la bourse du 10 au 16 août 2009 inclus

INFOS « CULTURELLES »



L'ASSOCIATION LES AMIS DE L'ENSEMBLE EPSILON, présenteront l'ensemble **ARS BRAS ENSEMBLE (Japon) le vendredi 21 août à 20h00 à l'Eglise de Saint-Gence.**

Conférence avec Christophe Maniquet et Guy Lintz qui présenteront le résultat des fouilles archéologiques de la Gagnerie le **vendredi 18 septembre à 20h30** salle polyvalente.

Dans le cadre des « Journées du Patrimoine » l'ONF, effectuera une « randonnée pédagogique » dans la forêt Lenfant : **rendez-vous le samedi 19 septembre à 14h00 au parking à côté de la déchetterie.**

La compagnie « Le Théâtre de la Couvée » donnera une représentation de **KNOCK, le 19 septembre 2009 à 20H30** salle polyvalente.

BALADE NATIONALE DU TREFLE AUTOMOTO

Le 26 septembre 2009, balade nationale du Trèfle Automoto à Saint-Gence

Spécial 120^{ème} anniversaire de la marque

Inscriptions : http://club-automoto.ifrance.com/formulaire_balade_2009.pdf

"Le club du Trèfle Automoto"

6 Boscartus - 87520 Cieux - France

Tél. (H.R.): 05 55 03 02 73

08 75 37 24 69

Programme :

Samedi 26 septembre au départ de Saint-Gence

Balade anniversaire de la marque Automoto dès 14h, place Yves Lenfant

Repas 12h au restaurant « Le Clafoutis », balade et visite de Montrol-Sénart

Retour et arrivée à Saint-Gence prévu pour 17h30 ou 18h00



Sud-Ouest

Parc d'activités OCEALIM
rue Maryse bastié
87270 COUZEIX
Tél. : 05-55-30-95-87
Fax : 05-55-30-95-89

- Travaux publics
- Vente d'émulsion
- Plate-forme de valorisation de déchets du B.T.P.

Bernadette DECRESSIN

Tél.
05 55 08 03 95

Heures d'ouverture :

Mardi au Jeudi : 8h30-12h00 14h00-19h00

Vendredi : journée continue 8h30-19h00

Samedi : journée continue 8h30-17h00



4, rue des Rives - 87510 NIEUL

**T
O
I
L
E
T
T
A
G
E**

ANIMALEMENT VÔTRE

Place des Carmes - LIMOGES



SIRET : 421 624 495 00014

*Bains, tontes, épilations,
coupes personnalisées*

*Ouvert du lundi midi au
samedi midi*

Tél. : 05-55-34-20-22

MB TRAVAUX

Tout pour la maison

Michel Broussaud

18, rue Anatole France
87510 SAINT-GENCE

Tél. : 06 87 10 25 69
et 05 55 75 69 93

Merci à nos annonceurs qui permettent la diffusion de ce bulletin municipal



Pompes Funèbres
Michel Mérigot

*Une famille
au service des familles*

6, place Emile Foussat - 87510 Nieul
Tél. : 05 55 75 61 46

Funérariums : Javerdat - Mézières sur Issoire

- ◆ Composition florales toutes cérémonies
- ◆ Plantes vertes et fleuries, cadeaux, souvenirs
- ◆ Articles funéraires
- ◆ Organisation complète des obsèques - toutes formalités
- ◆ Transport de corps toutes distances, sorties hopitaux
- ◆ Toilette jour et nuit
- ◆ Contrat obsèques
- ◆ Nettoyage de caveau - Gravure - Marbrerie

Oradour sur Glane : 05 55 03 19 19
Javerdat : 05 55 03 13 25
Mézières sur Issoire : 05 55 68 39 96

En soirée et jours fériés : 05 55 03 13 25 - 05 55 03 19 19



**COUVERTURE
CHARPENTE
ZINGUERIE**

Devis gratuit



**Pose de toutes tuiles
Rénovation de toitures
Tuiles courbes par procédé
Flexoutuile (poseur agréé)**

Tél. 05 55 75 65 05
Saint-Gence

Coiffure
MARYLINE

3, place Yves Lenfant - 87510 SAINT-GENCE
Tél. 05 55 08 01 80

Dépositaire des produits René Garraud

Heures d'ouverture :

du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 - Samedi de 8h30 à 17h

Pour vos produits surgelés

Ayez le bon réflexe



Allo ! Serge Moreau

**Vente
à domicile**

TOP GEL 87510 - Saint-Gence

Tél. : 05 55 75 68 41 et 06 80 74 23 86

Au Panier Fleuri



Brigitte LACOUR

Je m'appelle Brigitte Lacour, j'habite la commune de Saint-Gence depuis 11 ans et je reprends le commerce d'alimentation générale de Mme Dupuy à partir du mardi 1^{er} septembre 2009.

Afin de satisfaire au mieux vos besoins et vos attentes, je vous soumetts ci-dessous un questionnaire que vous voudrez bien compléter et faire parvenir à la mairie.

Merci de votre collaboration !

Indiquez les services qu vous jugez peu importants, utiles, indispensables

	Peu important	Utile	Indispensable	Je pense utiliser ce service
Presse				
Pain, Viennoiserie				
Pâtisserie				
Epicerie générale, boissons				
Fruits, légumes frais				
Crémerie (lait, beurre, yaourts, fromages)				
Charcuterie : frais sous-vide				
Boucherie (libre-service)				
Plats et entrées cuisinés				
Plantes et fleurs				
NOUVEAUTÉS				
Surgelés				
Cave à vin				
Bières artisanales				
Dépôt de pressing				
Volailles sur commande				
Point Vert (Crédit Agricole)				
Livraisons à domicile				
Point « Colis » (La Redoute, 3 suisses ...)				

Vos remarques ou suggestions :

Facultatif : Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des analyses biologiques pour mieux connaître la Vienne, la Glane et leurs affluents

Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne gère depuis près de 20 ans l'aménagement, la restauration et l'entretien de la Vienne et plus récemment ceux des nombreux affluents situés sur la partie ouest du département.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau, de la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau et la mise en action du SAGE Vienne, un **contrat de restauration et d'entretien des cours d'eau et des zones humides** a été très récemment signé entre le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Limousin.

Le principal objectif de ce contrat est de restaurer, préserver et mettre en valeur près de 320 km de cours d'eau et leurs zones humides adjacentes pour répondre aux exigences européennes de bon état écologique pour 2015.

Alors que les premiers travaux de restauration avancent bon train sur la Glane, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne et la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques engagent ce printemps une **campagne d'analyses biologiques** sur une quinzaine de ruisseaux affluents de la Vienne et de la Glane.

Les études envisagées se situent dans les deux grands types de **domaines piscicoles** (ceux plutôt favorables aux poissons « blancs » et ceux encore fréquentés par la Truite fario, avec les secteurs intermédiaires. Tous les cours d'eau concernés ont cependant un dénominateur commun : ils sont dans un état **perturbé** ne correspondant plus à ce que l'on devrait normalement attendre.

Afin d'évaluer la qualité biologique de ces ruisseaux avant une restauration prévue dans les cinq ans à venir, il s'agit de réaliser :

- des **pêches électriques** avec calcul de « l'indice poisson » qui permet d'évaluer la qualité halieutique des ruisseaux,
- des mesures de l'**Indice Biologique Global Normalisé** (IBGN) qui estime la qualité de la faune invertébrée présente dans les ruisseaux. Les différentes espèces concernées étant plus ou moins sensibles aux différentes pollutions, leur présence ou leur absence donnent de précieuses indications sur la qualité de l'eau et des milieux.
- des mesures de l'**Indice Biologique Diatomique** (IBD) qui détermine la qualité des micro algues aquatiques.

L'ensemble de ces analyses permettra de connaître réellement l'état initial de ces ruisseaux et donc d'avoir une vision assez globale de l'état biologique de l'ensemble du bassin versant au moment où commencent les travaux prévus dans le cadre du Contrat de restauration. Cette campagne d'études sera réalisée sur les **15 sites** suivants avant la **première quinzaine de juin** (sauf conditions météorologiques défavorables) :

- sur le bassin de la Vienne :
 - le **grand Rieux** près de *Panguet* à Aix sur Vienne,
 - le ruisseau des **Râches** près du village de *la Lande du Palais* à Cognac la Forêt, et, à sa confluence près du *Puy de la Rue* à Saint Victurnien,
 - le ruisseau du **Félix** entre les villages des *Grandes Vignes* et de *la Merlie* à Verneuil sur Vienne,
 - le ruisseau du **Trein** au lieu dit du *Gué de la Roche* entre Saint Priest sous Aix et Saint Yrieix sous Aix,

- le ruisseau du **Breuil** près du village *des Rivailles* à Verneuil sur Vienne.
- sur le bassin de la Glane :
 - la **Glane** elle-même entre les villages de *la Grelle et de Massac* à Saint Jouvent, et, sur le site Corot à Saint Junien,
 - le ruisseau de **Valette** entre les villages de *Sourue, Gandeloup et Valette* à Nieul,
 - le ruisseau de la **Mothe** au village des *Valades* à Peyrilhac,
 - le ruisseau de la **Vergogne** au village de *la Valade* d'Oradour sur Glane,
 - le ruisseau de **l'Oncre** au lieu dit de *Lascaux* à Javerdat,
 - le ruisseau du **Glanet** entre *le Grand Boeuil et Orbagnac* respectivement sur Veyrac et Oradour sur Glane,
 - le ruisseau de la **Chabrette** vers les villages *des Pradelles et Ceinturat* à Montrol Sénard
 - le ruisseau de la **Boulonnie** près du village de *Rieubarby* à Saint Junien.

Tous ces sites referont l'objet de suivis selon les mêmes protocoles à l'issue de la première phase du contrat.

Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne remercie par avance l'ensemble des riverains des cours d'eau concernés pour l'accueil qu'ils feront aux personnes chargées de ce travail important pour l'amélioration de nos connaissances et donc pour la préservation d'une ressource précieuse entre toutes : l'eau.

Si vous découvrez des personnages vêtues curieusement avec de drôles d'appareils non loin des sites indiqués ci dessus, il y a de fortes probabilités qu'il s'agisse de cette opération de mesures...n'hésitez pas à venir poser des questions sans vous mettre à l'eau, il s'agit quand même de pêches **électriques** !

Contact :

Yoann BRIZARD - Ingénieur Territorial
 Syndicat d'Aménagement du Bassin
 de la Vienne Moyenne
 24, avenue du Président Wilson
 87 700 AIXE SUR VIENNE
 ☎ 05.55.70.77.17 - Fax. 05.55.70.30.21
sabvm@wanadoo.fr

Stéphanie CHARLAT - Chargée de
 mission
 FDPPMA
 31, rue Jules Noël
 87 000 LIMOGES
 ☎ 05.55.06.34.77 - Fax. 05.55.31.30.37
federation-peche87@wanadoo.fr

CAMPAGNE DE CHASSE

La campagne de chasse 2009 se déroulera du 13 septembre 2009 au 28 février 2010.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES (La Gagnerie)

Le potentiel archéologique et surtout gaulois de la commune de Saint-Gence n'est plus à démontrer, suite aux découvertes ponctuelles du XIXe siècle et à la recherche programmée menée par Guy Lintz (Service Régional de l'Archéologie du Limousin) depuis 1998. La très grande majorité des vestiges se rapporte aux IIe et Ier siècle avant notre ère.

La dernière campagne de fouilles archéologiques a été menée de début avril à mi juin 2009 par une équipe de six à huit archéologues de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

Au total, 537 structures "en creux" ont été mises au jour. L'essentiel est représenté par des trous de poteaux servant à l'origine d'armature à des bâtiments divers construits en terre et en bois, ou bien à des palissades.

Le stockage des denrées, et des céréales en particulier, dans ces constructions permettait d'isoler ces productions de l'humidité du sol et de les protéger des rongeurs et, éventuellement, du vol. Une activité agricole importante a donc dû être pratiquée par la population gauloise de Saint-Gence. Ceci semble confirmé par la découverte de silos à grain dans l'angle sud-est de la zone de fouille. Profonds de 1,50 m, ces fosses possèdent un profil caractéristique en forme de poire et servaient, comme les greniers, à conserver les céréales, mais dans le sol cette fois.

De grandes fosses quadrangulaires, profondes de 1 m ou davantage, au nombre de 4, aux parois verticales et au fond plat pourraient

correspondre à des sous-sols semi-enterrés de bâtiments de bois. Ces creusements se sont révélés très riches en mobilier. Ces espaces étaient-ils destinés à stocker des denrées (céréales, boissons) ou bien à une activité particulière ? A-t-on affaire à des ateliers ? Sur le site de petits creusets pour fondre le métal et des moules "à lingots" en terre cuite laissent entrevoir une activité métallurgique.

On notera la présence d'amphores presque entières dans deux puits. L'une possédait une estampille sur sa lèvre : SES suivi d'une ancre de marine...

Chose exceptionnelle, le remplissage de fond de ces puits a stagné dans l'eau depuis plus de 2000 ans, ce qui a permis la conservation des matières organiques. Ainsi, si les ossements ont complètement disparu du fait de l'acidité du terrain, le bois, les fougères, les noyaux et coquilles ont été retrouvés quasiment intacts⁽¹⁾. En outre, deux bouchons d'amphores en liège ont pu être prélevés ! Cette matière organique constitue le véritable trésor du site, même si de l'un des puits, un petit "lingot" d'or pur, de près de 5 grammes, n'a pas échappé à la vigilance des archéologues.

L'agglomération de Saint-Gence avait-elle un lien avec les nombreuses mines d'or gauloises répertoriées au nord de Limoges (Beaune-les-Mines, Ambazac...). A-t-on transformé ici le minerai ? Y'a-t-on fondu le précieux métal ? Et ce métal a-t-il servi à payer des milliers d'amphores remplies de vin⁽²⁾ ?

(1) voir les photos en page Actualités de ce Bulletin.

(2) Relire sur le site internet de la commune un article de la revue L'Archéologue (n°92 de novembre 2007) : <http://mairie-saintgence.iframe.com/data/Archeologie/LaCapitaleDesLemovices.pdf>

Le fauchage

A coller

mairie.saintgence@wanadoo.fr pour transmettre vos contributions à publier dans le Bulletin Municipal.
Utilisez de préférence des formats courants (DOC, RTF, PDF) pour les pièces jointes à votre courriel.

Les ASSOS



SAINT-GENCE ATHLE

La Saison 2008-2009 est terminée. Bravo à tous.
Et Bonnes vacances



Reprise le samedi 5 septembre 2009 à 10H30 au stade de Saint Gence.

Pour plus d'informations contacter :

Jean -Philippe BATHIAS au 05-55-03-57-74

Vous pouvez également aller sur le site internet du club

<http://saintgence.athle.free.fr>



L'Encre à la Bouteille

Une nouvelle fois, cet été et cet automne 2009 seront chargés !

Expositions dans les golfs, dans des restaurants aux alentours de Saint-Gence, peinture en plein air sur Mortemart par exemple, ...

Nous espérons bien sûr vous y retrouver. Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux membres dès la rentrée.

Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter au 06 26 56 77 41

Nous tenions à vous annoncer le départ de notre présidente Mme Christelle Grand, remplacée par sa vice-présidente Mme Isabelle Grand-Bucelet , 5 rue Saint-Eloi 87510 Saint-Gence 06-26-56-77-41.

Nous lui souhaitons plein de bonnes choses dans le pays bordelais qui l'accueille pour d'ers raisons professionnelles.

Nous sous souhaitons à tous de très bonnes vacances !



BUSHIDO 87

Passages de grade de fin d'année

Petit et grands karatékas n'ont pas ménagé leurs efforts cette année ; leur travail a été récompensé par le changement de couleur des ceintures*.

Bravo à tous pour leur assiduité !

Pour la première fois au club, deux d'entre nous ont obtenu la ceinture noire lors de l'examen régional au dojo municipal de Limoges , début juin ; forts de ce succès ils pensent déjà à la suite.....Et les autres , impressionnés, trouvent une nouvelle motivation pour progresser.....

Dernier cours le 3 juillet. Rendez vous à la rentrée. N'hésitez pas à venir nous voir si ce sport vous intéresse, le mercredi à 19 heures salle municipale

*ordre des ceintures : jaune, orange, verte, bleue, marron, noire ; ensuite les dans de ceinture noire permettent de marquer la progression.



A.C.C.A. de SAINT GENCE

Siège social : Mairie de Saint-Gence

4 Place de l'Eglise - 87510 SAINT-GENCE

Pour clôturer une saison cynégétique riche en émotion et préparer la saison prochaine, l'assemblée générale de l'A.C.C.A. a eu lieu le vendredi 5 juin 2009.

Parmi les 26 personnes présentes à cette assemblée, Monsieur le Maire prit la parole pour souligner l'importance de l'action des chasseurs, notamment, dans la destruction des animaux nuisibles. En effet, pendant la saison 2008-2009, plus de 40 renards furent prélevés pendant les battues et par nos piègeurs agréés. Environ 150 ragondins disparurent des rivières et étangs de notre commune sous l'action de notre garde-chasse et des autres chasseurs. Il faut savoir que si des résidents de la commune veulent se débarrasser de la présence de ragondins sur leur propriété, il suffit de faire appel à un titulaire du permis de chasse valide et lui fournir une autorisation écrite, pour qu'il puisse intervenir chez lui toute l'année. A ce propos, Monsieur le maire annonçait l'augmentation de la subvention de la commune, pour aider l'association dans cette action.

Après la présentation des bilans moral et financier positif adoptés à l'unanimité, l'assemblée s'est terminée autour du verre de l'amitié en se donnant rendez-vous pour l'ouverture de la saison prochaine.

BONNES VACANCES A TOUS



LA VINIGAST 2009

Le week-end des 2 et 3 mai a accueilli, pour la neuvième année consécutive, la célèbre Vinigast sur la place de l'église et dans la salle des fêtes.

Nous avons reçu 47 exposants, se partageant entre vins et produits de bouche. Pour la première fois, des exposants issus de pays étrangers (fromages anglais et produits portugais) ainsi qu'un producteur de sel de l'île de Ré, étaient présents pendant ces deux journées.

Des fromages basques, et bien sûr, comme tous les ans, des vins d'Alsace, des vins du sud et du bordelais, sans oublier le Poitou ont fait les délices des nombreux visiteurs et ... testeurs.

Ce week-end s'est parfaitement déroulé, le soleil était au rendez-vous.

Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous recommandons de visiter notre site internet (www.vinigast.fr). Vous y retrouverez tous les producteurs ainsi que l'ensemble de nos bénévoles accueillants, sans qui la manifestation ne pourrait pas avoir lieu. Nous les remercions chaleureusement de leur générosité.

Nous espérons vous retrouver l'année prochaine pour déguster des produits de qualité et partager un moment de convivialité, de simplicité, si rare de nos jours !

De plus l'année 2010 représentera les 10 ans d'existence de la Vinigast, des surprises seront au rendez-vous !!

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances.

VELO CLUB DE St-Gence

Grâce à nos licenciés, de plus en plus nombreux et motivés épaulés par un groupe de bénévoles toujours fidèles au club, les 17^{ème} Boucles de la Glane ont connu cette année un remarquable succès avec 504 participants.

Cette organisation conviviale et sans tache, nous autorise à murir quelques projets pour les saisons à venir.

Le club grandit, les ambitions aussi ! La preuve en est avec **la Limousine** où le Vélo Club de St-Gence se classe 15^{ème} sur 70 clubs. Avec 10 participants qui n'ont pas hésité à braver la pluie, voilà un résultat remarquable !

Le déplacement à **la Médocaine** est toujours un grand moment et cette année encore la quarantaine de participants (actifs et supporters) garde un souvenir chaud, chaud !

Deux solides équipes ont participé aux 24 heures de **Bonnac VTT** et 4 marcheurs ont représenté le club lors de **Brive-Rocamadour**.

Les prochaines épreuves, entre autres **Rochechouart-Isle**, **la Mandragore**, **le Roc d'Azur** sont en cours de préparation de même que l'étape du Tour avec arrivée au **Ventoux** pour Bertrand !

Bon courage à lui et à tous les autres et ... bonnes vacances.

Outre le vélo ou le VTT, une vaillante escouade armée de tronçonneuses, croissants, sécateurs, etc a participé à la réouverture du chemin du Theil aux Verdiers, remis superbement en état par les employés communaux. Merci à tous pour ce travail ingrat et difficile mais qui ouvre de nouvelles perspectives de circuits.

BONNE VACANCES A TOUS !



Le tournoi de St Gence avant les vacances

La saison se termine pour l'ESSAGE avec en point d'orgue le 3ème tournoi de Saint Gence ouvert à tous les habitants de la commune le 20 juin à partir de 13h15.

Au programme, cette année, 4 tableaux :

- T1: tableau Open, ouvert à tous.
- T2: tableau jeune, ouvert aux moins de 15 ans.
- T3: tableau féminin.
- T4: tableau double.

Convivialité et bonne humeur garanties !

Alors, n'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir ce sport lors de cette manifestation.

Bilan de fin de saison.

L'équipe 1 se maintient en D3 en terminant 3ème avec 4 victoires, 1 nul et 2 défaites.

En D4, l'équipe 2 termine 8ème sur 18 avec 2 victoires, 3 nuls et 2 défaites.

L'objectif est maintenant de viser la montée pour les deux équipes dès l'année prochaine.

En phase 2, les minimes du club terminent 1er de la poule B avec 2 victoires et 1 défaite.

De bon augure pour la suite.

L'AG du club aura lieu le 25 juin à 20h30.

Reprise des entraînements le jeudi 10 septembre.

Excellentes vacances à tous.

Pour plus d'informations, contacter :

Michel BROUSSAUD (Président) au 05.55.75.69.93

Vincent MOOG (Trésorier) au 05.55.08.07.26

Frédéric DUPRIEZ (Secrétaire) au 05.55.75.87.47

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/ESSAGE> (mis à jour par Romain CABROL)



**FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
EN ALGERIE – MAROC et TUNISIE
F.N.A.C.A.**

Vous propose :

UNE SORTIE EN CAR

Au CHATEAU DE VERSAILLES et PARIS

Les 5 et 6 SEPTEMBRE 2009

Jour 1 : Arrivée – Versailles

Départ de Saint Gence 6 h, petit déjeuner en cours de route. Arrivée en fin de matinée pour le déjeuner. Visite commentée du château de Versailles. Promenade dans les jardins du château. Diner et logement à l'hôtel ** à Nanterre.

Jour 2 : Tour panoramique – La Seine

Matin : Petit-déjeuner à l'hôtel – Visite guidée panoramique en autocar du Paris moderne : la Concorde, la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, le Louvre, le quartier des Halles et le Centre Pompidou puis déjeuner à quai.

Après-midi : Départ pour une croisière commentée sur la Seine pour admirer la Capitale sous un autre angle.

Retour vers Saint-Gence.

Le prix est de : 245,00 Euros / par personne

comprenant : le transport, l'hébergement en hôtel ** à Nanterre, les visites, le petit déjeuner et le diner du trajet.

INSCRIPTIONS : *Roger MERIGAUD* *Tél. 05 55 75 80 93*
Nicole DANDRIEUX *Tél. 05 55 75 88 74*



MECHOUI

SAMEDI 4 JUILLET 2009 à MIDI

Prix : 20.00 €uros

INSCRIPTIONS : *Roger MERIGAUD* *Tél. 05 55 75 80 93*
Nicole DANDRIEUX *Tél. 05 55 75 88 74*

DEUIL

Maurice GAULLARD nous a quittés, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris son décès.

Entouré de son épouse, de sa famille, de ses proches, il a lutté avec force et courage contre la terrible maladie qui le rongait. Il n'a rien pu faire contre elle, la lutte était trop inégale.

Maurice était vice-président de notre Comité. Il était à l'origine de sa création. Il en était l'ardent défenseur, un parfait animateur et ne ratait aucune des manifestations que nous organisions.

Maurice naît le 18 Août 1939 à la Chassagne, ses parents y sont agriculteurs. Appelé sous les drapeaux le 3 Septembre 1959, il part pour l'Algérie. Il embarque à Marseille sur le EL-DGEZAIR et débarque à Philippeville. Il est affecté au 35^{ème} Bataillon du génie. Il devient mineur-démineur. Il restera en Algérie la durée de son service militaire.

Son courage et sa bravoure sont exemplaires et lui valent des décorations bien méritées :

- La médaille commémorative ;
- Le titre de reconnaissance de la nation ;
- La Croix du combattant ;
- La citation à l'ordre de la Brigade comportant l'attribution de la valeur militaire avec

Etoile de bronze pour le courage exceptionnel dont il a fait preuve lors d'une opération de dégagement d'une embuscade au cours de laquelle il fut lui-même blessé.

Après 28 mois passés en AFN, Maurice revient à Philippeville, embarque sur DJEBEL-DIRA et rejoint Marseille.

Il sera libéré le 17 Décembre 1961.

Très apprécié de tous, juste, courageux et loyal, chaleureux et fidèle, nous garderons le souvenir de la gentillesse et de la courtoisie de l'homme d'honneur qu'il était.

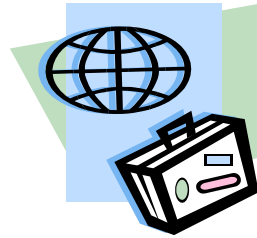
Que Paulette, son épouse qui l'a entouré de toutes ses forces jusqu'au dernier jour, ses enfants, ses petits enfants et toute sa famille sachent que nous partageons leur grande peine.

Adieu Maurice...

Adieu l'Ami



LE GYM CLUB DE ST GENCE



EST EN VACANCES 

Le Gym Club s'est réuni en Assemblée Générale le 26 janvier 2009. Après avoir écouté et approuvé les comptes rendus d'activités et financiers, il a renouvelé son bureau qui se compose :

- présidente : Françoise ROUX
- vice-présidente : Colette REFANCHE
- secrétaire : Sylvie CUISINIER
- secrétaire adjointe : Fabienne DUBOISSET
- trésorière : Hélène GRANDET
- trésorière adjointe : Isabelle LABROUSSE

FELICITATIONS A TOUTES CES BONNES VOLONTES !

L'arrivée du printemps a été, une nouvelle fois, l'occasion d'une randonnée et, cette année, la « Marche de Printemps » a eu lieu le dimanche 5 avril 2009 sur 2 parcours dont celui des enfants avec sa traditionnelle « chasse à l'œufs ».

Cette saison se clôture par le repas de fin d'année toujours très attendu car bien mérité.



Espérant vous retrouver nombreux et nombreuses à la rentrée prochaine,

toute l'équipe vous souhaite

DE BONNES VACANCES

et vous donne rendez-vous dans la salle polyvalente

les lundis de 20h30 à 21h30

Et les jeudis de 20h00 à 21h00

A PARTIR DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2009

Pour un programme toujours aussi riche :

FAC (fessiers-abdo-cuisses), fitness, musculation, step, cardio boxe, stretching...

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 05 55 75 89 12

LES MIL' PAT'

Les MIL' PAT', ça marche..... !

La saison 2008-2009 s'achève et le bilan s'avère tout à fait satisfaisant avec 42 randos organisées depuis le 1^{er} septembre dernier et 460 kms parcourus même si, parfois, les conditions météo n'étaient pas toujours excellentes.

Au cours du 2^{ème} trimestre qui s'achève, certaines marches nous ont permis de découvrir ou de revisiter des sites remarquables de la région (site Corot, lac de St-Pardoux, St-Auvent et sa grotte, Chaluset.....).

Les sorties organisées sur la journée ont donné l'occasion d'organiser des pique-nique où l'esprit de convivialité a ravi les participants.

Les plus courageux d'entre nous se sont en outre très largement impliqués dans le balisage des circuits des Monts de Blond.

Deux adhérents ont suivi une formation d'animateur de randonnée et 2 autres ont participé à la formation de baliseur qui officialise leur qualification et les accrédite auprès des autorités et des responsables des collectivités locales.

Après les vacances d'été, l'association reprendra ses activités dès le 1^{er} septembre pour la nouvelle saison 2009-2010. Tous ceux et toutes celles qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus. Pour connaître les conditions d'adhésion, il vous suffit de contacter l'un des membres du bureau :

Présidente : Huguette VALADE ; tel : 05 55 75 87 40
Vice-présidente : Bernadette de FREMONT tel : 05 55 78 11 27
Secrétaire : Pierre DELFINI ; tel : 05 55 75 61 53
Trésorier : Jean-Pierre VALADON : tel : 05 55 39 24 43
Autres membres : Christian DUPUY : tel : 05 55 75 88 92
Yvon BARRIERE : tel : 05 55 75 66 19

BONNES VACANCES A TOUS !!!



Mairie
4, Place de l'Eglise
87510 SAINT GENCE

« En K'danse » vient de clôturer sa saison de danse par son spectacle de fin d'année qui a eu lieu le 13 juin 2009. Le public nombreux a apprécié le spectacle sur le thème des musiques de film.

Nous remercions toutes les personnes présentes, les danseuses et Pascale, le professeur, ainsi que tous les parents qui nous ont aidés pour l'organisation de ce gala.

Notre Assemblée Générale a lieu le vendredi 26 juin à 20h00 dans la salle du Conseil à Saint-Gence. N'hésitez pas à venir rejoindre les rangs d'En K' danse.

A bientôt,

Le Bureau,

BONNES VACANCES A TOUS



L'année scolaire 2008/2009 vient de se terminer. Nous avons, encore une fois grâce aux manifestations, pu récolter des bénéfices pour participer au financement des sorties scolaires des enfants.

Cette réussite est due aux parents bénévoles venant aider à la mise en place des manifestations mais aussi à la participation massive des parents qui répondent toujours présents aux différentes festivités.

Nous tenons à vous remercier très sincèrement. Nous pensons déjà à l'an prochain et nous vous donnons rendez-vous au mois de septembre pour notre assemblée générale où nous vous attendons nombreux. Nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

Le bureau

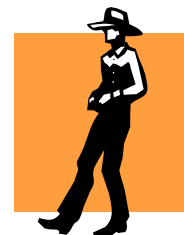
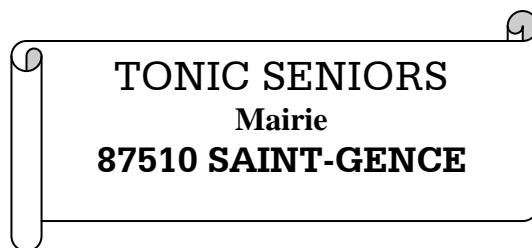
Les Jeunes d'Antan

Les Jeunes d'Antan partent en vacances du 14 juillet au 15 août. Bilan positif pour notre première année, marquée par des activités multiples et variées, une sortie au restaurant et la visite de Limoges avec le petit train touristique.

Tous les jeunes vous souhaitent de bonnes vacances.

Rendez-vous le jeudi 20 août ... plus nombreux et avec de nouvelles activités.

Fédération Française de la Retraite Sportive



Les activités de TONIC SENIORS se poursuivent au cours de ce dernier trimestre, toujours avec bonne humeur et plein de dynamisme.

Les cours de danses du monde et de country du jeudi sont très appréciés et Christine MANEUF, notre animatrice nous a fait connaître sans difficulté particulière une quinzaine de danses.

Avec plus ou moins de bonheur en raison des conditions climatiques, les marcheurs ont sillonné les chemins des communes voisines avec ceux de clubs de Nieul et de Limoges.

L'association a participé à la journée du CODERS (Comité Départemental fédérant tous les clubs) à Séreilhac le 28 Mai dernier dans un magnifique cadre. C'était l'occasion de montrer ce que chaque groupe savait faire et surtout d'échanger avec d'autres adhérents.

Les activités du club vont se terminer cette année le 25 Juin à la salle polyvalente avec au programme, danses avec l'ARAL, un club de Limoges, et un goûter pour clore la saison.

**Le Club reprendra ses activités en Septembre.
Les cours de danse débuteront le JEUDI 10 SEPTEMBRE
de 14 h 30 à 16 h 30
à la salle polyvalente.**

Les jours de randonnée ne sont pas définitivement fixés mais ils devraient se réaliser les lundis et les vendredis après-midi.

***BONNES VACANCES A TOUS
et à très bientôt pour faire quelques pas de danse ou de marche.....***



CLUB DES AINÉS "LES AMIS DU CAMP DE CESAR"

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris le décès de notre secrétaire, Henri THOMAS.

Huit jours auparavant, nous partagions avec lui un repas amical et nous étions heureux de son retour parmi nous lors des réunions mensuelles.

A sa femme Gilberte et toute sa famille, les membres du Club renouvellent ici leurs sincères condoléances et toute leur sympathie.

Ce sont une soixantaine de personnes qui, fin avril, se sont retrouvées à l'Auberge de Veyrac pour un repas qui s'est déroulé dans une excellente ambiance.

Pour ce second semestre 2009, les projets envisagés sont :

- la traditionnelle kermesse les 29 et 30 août ;
- un repas le vendredi 2 octobre ;
- suivi le dimanche 4 octobre du Loto.

Nous projetons aussi une sortie en Dordogne début septembre (date non encore fixée) et, pour terminer l'année, nous irons au spectacle cabaret l'Ange Bleu le lundi 30 novembre 2009.

*Les personnes intéressées par ces sorties
pourront se renseigner bientôt en appelant le 05 55 75 85 80*